

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DES DÉCISIONS  
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2015**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux,  
rez de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau

Tél : 01.49.60.20.45

### ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil.....	45
Nombre de Conseillers en exercice.....	45
Présents.....	34
Absents représentés.....	6
Absents excusés.....	4
Absent non excusé.....	1

L'AN DEUX MIL QUINZE, LE QUINZE OCTOBRE à DIX NEUF HEURES CINQUANTE CINQ, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 9 octobre 2015 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

### ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

#### PRÉSENTS

MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BELABBAS, Mme PETER, MM. PRAT (à partir du point A), RHOUMA, Mme GAMBIASIO (à partir du point A), M. MAYET, Mmes WOJCIECHOWSKI, VIVIEN, M. BEAUBILLARD, Mmes SEBAIHI, BERNARD Méhadée, adjoints au Maire,

M. RIEDACKER (à partir du point A), Mmes POLIAN, LESENS, SPIRO, M. CHIESA, Mme RODRIGO, MM. TAGZOUT, HEFAD, Mmes ZERNER, OUDART, MACEDO, PAURON, KIROUANE, PIERON, M. SEBKHI (à partir du point A), Mme MISSLIN, M. AIT AMARA, Mme SIZORN, M. ZAVALLONE (à partir du point A), Mmes APPOLAIRE, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY, Mme POURRIOT, Mmes BERNARD Sandrine, BAILLON (à partir du point A), conseillers municipaux.

#### ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. MOKRANI, adjoint au Maire, représenté par M. MARCHAND,  
M. ALGUL, conseiller municipal, représenté par M. TAGZOUT,  
M. MARTINEZ, conseiller municipal, représenté par M. BOUYSSOU,  
M. ZAVALLONE, conseiller municipal, représenté par M. BELABBAS (jusqu'au vote du secrétaire de séance),  
Mme LE FRANC, conseillère municipale, représentée par M. AUBRY,  
M. VALLAT SIRIYOTHA, conseiller municipal, représenté par Mme Sandrine BERNARD.

#### ABSENTS EXCUSÉS

M. PRAT, adjoint au Maire, (jusqu'au vote du secrétaire de séance),  
Mme GAMBIASIO, adjointe au Maire, (jusqu'au vote du secrétaire de séance),  
M. RIEDACKER, conseiller municipal, (jusqu'au vote du secrétaire de séance)  
M. SEBKHI, conseiller municipal, (jusqu'au vote du secrétaire de séance)

#### ABSENTE NON EXCUSÉE

Mme BAILLON, conseillère municipale, (jusqu'au vote du secrétaire de séance),.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme PETER ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.  
(34 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA,  
M. AUBRY, Mme LE FRANC)

LE CONSEIL,

**A/ PREND ACTE** positivement de la cohérence partielle du territoire T12, qui prend en compte les dynamiques intercommunales engagées (opération d'intérêt nationale Orly-Rungis-Seine-Amont, CAVB, CASA, CDIT du Grand Orly).

(29 voix pour, 15 abstentions : M. BEAUBILLARD, Mmes WOJCIECHOWSKI, SIZORN, MM. TAGZOUT, ALGUL, Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme BAILLON, M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC et une conseillère ne prenant pas part au vote : Mme OUDART)

**EXIGE**, à ce titre, le rattachement au périmètre T12 des communes de Valenton et Villeneuve-Saint-Georges.

(30 voix pour, 10 voix contre : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme BAILLON, M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC, 4 abstentions : Mme SIZORN, MM. TAGZOUT, ALGUL, RIEDACKER et une conseillère ne prenant pas part au vote : Mme OUDART)

**REJETTE** en l'état le projet de décret fixant le périmètre du territoire T12 dans lequel la Ville est incluse dans le cadre de la Métropole du Grand Paris.

(35 voix pour et 10 voix contre : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme BAILLON, M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

LA SEANCE A ETE LEVEE A 21H40

LA SECRETAIRE

LE MAIRE

S. PETER

P. BOUYSSOU